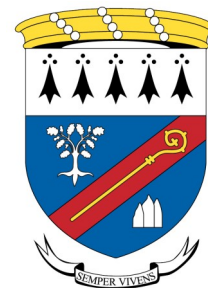


SEPTEMBRE 2023 N° 25

ACTU'BEIGNON

GAZETTE DE LA COMMUNE



Le mot du maire

Nous reprenons la sortie mensuelle de nos gazettes.

La cloche a sonné pour les élèves de nos deux écoles le lundi 4 septembre au matin. Ils ont retrouvé avec plaisir leurs camarades de classe et leurs enseignants. Notre restaurant scolaire et les garderies étaient fin prêts pour accueillir les enfants. Je souhaite aux écoliers, à leurs parents, à leurs enseignants, au personnel communal une très bonne année scolaire. Je n'oublie pas nos collégiens, nos lycéens et nos étudiants auxquels je souhaite de s'épanouir dans ce qu'ils font.

La municipalité a décidé de s'associer à l'opération Octobre Rose, campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein en décorant le bourg de façades roses.

Sylvie HOURMAND

Dossiers de l'été: chiens, terrains non entretenus et PLU

La mairie a été sollicitée à de multiples reprises pour des problèmes concernant les aboiements de chiens. Toute la commune est concernée : le bourg, le Plessis, les lotissements. Nous rappelons que l'arrêté préfectoral de juillet 2014 stipule que les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures pour préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Certains propriétaires ont reçu un courrier de la mairie, d'autres ont reçu une visite de la gendarmerie. Nous comptons sur chacun pour mettre en place des mesures correctives adaptées afin de préserver notre « vivre ensemble », les propriétaires de chiens risquent jusqu'à 68 € d'amende par chien.



L'autre dossier de l'été est, comme chaque année, l'entretien des terrains mitoyens ou voisins. Il est du devoir du propriétaire d'entretenir son terrain. Les herbes folles ne peuvent pas envahir le terrain des autres ou le domaine public ! Et que dire des nuisibles que cela attire. Là aussi, des courriers ont été envoyés aux propriétaires.

Enfin, la révision de notre PLU, qui doit être approuvé en 2024, nous a également bien occupés. Les nouvelles réglementations ont retardé et complexifié le dossier d'autant que les décrets et les modificatifs continuent à sortir régulièrement. Pour l'heure, nous sommes tenus d'appliquer une densité de 18 logements/ha, les projets dépassant 550 m2 sont refusés. Les hameaux ne seront plus constructibles dès que le PLU sera adopté. Seules les rénovations et extensions seront permises.

Indispensable et pratique!

Une application indispensable pour recevoir les informations de la commune en temps réel. Nous vous invitons à télécharger l'application « PANNEAU POCKET » sur votre portable et à en parler autour de vous.

Comment faire ?

1. Sur votre téléphone, ouvrez Play Store  ou App Store 
2. Tapez « Panneau Pocket » dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
3. Cliquez sur « installer » ou « obtenir ».
4. Entrez le nom de votre commune et cliquez sur le cœur rouge pour recevoir les notifications en temps réel.

Communes ayant « Panneau Pocket » : Saint Malo de Beignon, Paimpont, Plélan le Grand, Porcaro, Campénéac, Augan, Monteneuf.....

Si vous avez des difficultés à installer votre application sur votre téléphone, venez nous voir en mairie, nous vous aiderons.

Point travaux routiers

Les travaux de pistes cyclables et d'aménagements de carrefours se terminent. Il reste, à l'heure où nous publions cette gazette, la signalétique verticale à installer (panneaux). Le muret entre le Pont du Secret et le Poteau va être repris au niveau des fissures. Quand tout sera fait, nous pourrons passer l'agglomération en priorité à droite. La rue de la Mare de la Toux sera interdite aux camions sauf pour les chauffeurs poids lourds riverains.

La route du Plessis qui a été abîmée au moment des travaux réalisés par le Département va être hydrodécapée et le revêtement sera refait depuis le plateau jusqu'au stop menant à la route de Saint Malo de Beignon.

Point dossier supérette

Le dossier de permis de construire a été déposé au cours de l'été. La période de consultation des entreprises va débuter en octobre et devrait être validée au conseil municipal de décembre. Nous espérons un démarrage des travaux début d'année si les entreprises répondent favorablement.

Parallèlement, l'épicerie sera transférée dans la salle des fêtes. Nous avons des travaux à y faire afin de pouvoir y installer Jérôme et Céline DANET vers la mi-décembre : placo, électricité, transfert des vitrines. Nous validerons la phase de travaux au prochain conseil municipal.

Rappel : les équipements de la cuisine de la salle des fêtes vont également être changés (four, piano et hotte) et des travaux sont prévus en toiture.

Les locations ou les prêts de la salle multifonctions sont stoppés à partir du 19 novembre 2023, pour une durée d'un an environ.

Bienvenue !

Nous souhaitons la bienvenue à Cathy Mauboussin et Michaël Casteblanque, nouveaux propriétaires du Barenton. Ils nous viennent du Maine et Loire, où Cathy était restauratrice. Ils cherchaient à s'installer à deux en Bretagne et sont tombés par hasard sur un reportage sur Beignon.....Nous leur souhaitons la bienvenue et une belle réussite.

A vos Agendas à Beignon et ailleurs !

- **Samedi 30 septembre: chantier bénévoles.** Rdv à 8h30 à la salle d'activités de Beignon avec débroussailleuses, tronçonneuses, scies, fourches ou juste une binette !
- **Dimanche 1er octobre.** Cérémonie d'hommage aux harkis. Rassemblement 10h au monument aux morts.
- **Samedi 7 octobre à 20h:** Super Loto, salle multifonctions de Beignon. Ouverture des portes à 17h. Organisation Amicale Laïque. Réservation conseillée au 06 69 49 53 60
- **Dimanche 15 octobre:** Concours de belote. Inscriptions à partir de 13h30. Organisation : Club de la vallée de l'Aff. Réservations : 06 76 23 02 21
- **Vendredi 20 octobre à 19h :** accueil des nouveaux arrivants, salle multifonctions de Beignon
- **Mardi 24 octobre à 10h pour les 3-8 ans et 15h pour les 8 ans et plus :** Atelier musical « BEATBOX » . Médiathèque/espace culturel Simone VEIL de Beignon dans le cadre du festival Lalala. Gratuit sur réservation au 02 97 75 84 87
- **Jeudi 26 octobre à 17h :** concert jeune public à partir de 3 ans, de Steve Waring, à la salle de la gare à Guer dans le cadre du festival Lalala. Gratuit sur réservation au 02 97 22 04 63
- **Samedi 18 novembre à partir de 12h: repas du CCAS,** à la salle multifonctions. Animation musicale.

- **Conseil municipal : le vendredi 29 septembre 2023 à 19h**
- **Conseil communautaire : le jeudi 16 novembre 2023 à 18H30**

